

Sécuriser le circuit du médicament :

organisation, responsabilités
et maîtrise des risques



FORMATION EXPERTE

larelevesante.fr

Sécuriser le circuit du médicament :

organisation, responsabilités et maîtrise des risques



2 jours



Inter
Intra



Présentiel
Distanciel



950 €
NET DE TAXE



17 - 18 / 06 / 2027
06 - 07 / 12 / 2027

Accessible aux personnes en situation de handicap



POURQUOI CETTE FORMATION

Le circuit du médicament est l'un des processus les plus sensibles à l'hôpital, au cœur des exigences du 6^e cycle HAS. Au-delà des protocoles, sa sécurisation repose sur la coordination des acteurs, la fiabilité des transmissions et la maîtrise des pratiques réelles. Les erreurs proviennent souvent moins des procédures elles-mêmes que des conditions de travail.

Cette formation propose une approche opérationnelle centrée sur le terrain pour identifier les fragilités systémiques, sécuriser chaque étape et renforcer la culture de sécurité.



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, vous serez en capacité de :

- 1 Identifier les étapes critiques du circuit du médicament
- 2 Repérer les situations à risque dans le travail réel
- 3 Analyser les causes des erreurs et définir des actions de sécurisation
- 4 Clarifier les rôles et les interfaces entre professionnels

Equipe pédagogique : Pharmacien hospitalier / Expert qualité & gestion des risques

Pour qui ? : Professionnels de santé, Qualitiens

Prérequis : aucun

Méthodes

Apports contextualisés, Analyse de pratiques
Analyse de cas concrets et retour d'expérience,
Simulation de situation de visite



LE PROGRAMME

Le circuit du médicament et ses réalités de terrain

- Étapes clés du processus : prescription, dispensation, administration
- Enjeux de traçabilité, de surveillance et d'articulation ville/hôpital
- Analyse des écarts constatés entre l'organisation prévue et le réel
- Repérage des impacts des conditions de travail sur la sécurité du circuit

Atelier : cartographier le circuit réel du médicament dans son service.

Situations à risque et événements indésirables

- Gestion des interruptions de tâche et de l'identitovigilance
- Traitement des prescriptions incomplètes ou non tracées
- Typologie des erreurs et analyse des causes humaines et organisationnelles
- Exploitation des retours d'expérience

Atelier : analyse d'un événement indésirable et de ses causes profondes.

Responsabilités professionnelles et interfaces

- Clarification du rôle et des obligations réglementaires des prescripteurs
- Place et missions de la PUI dans le circuit
- Responsabilités propres des équipes soignantes lors de l'administration
- Coordination, communication et sécurisation des interfaces entre acteurs

Atelier : formaliser une matrice simple des responsabilités du circuit.

Actions de sécurisation et pilotage du risque

- Méthode de priorisation des risques médicamenteux en équipe
- Définition d'actions concrètes et correctrices adaptées au terrain
- Intégration des bonnes pratiques de sécurité au quotidien
- Indicateurs de suivi simples et évaluation de l'efficacité des mesures

Atelier final : élaborer un plan de sécurisation ciblé.

Livrable : Plan de sécurisation du circuit du médicament. Une trame pour structurer et piloter les actions de sécurisation.

BULLETIN D'INSCRIPTION

VALANT CONVENTION SIMPLIFIÉE DE LA FORMATION CONTINUE

Merci de bien vouloir retourner ce document complété et signé à **contact@larelevesante.fr**

Référence module : MOD_2026030

Sécuriser le circuit du médicament : organisation, responsabilités et maîtrise des risques

Tarif individuel : 950 €

Choisir votre session

Notre offre exclusive à la commande :
pour 2 participants à la même formation -10%
pour 3 participants à la même formation -25%

Durée : 2 jours - 14h de 9h00 à 17h00

17-18/06/2027 - Distanciel 06-07/12/2027 - Paris

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 1

Prénom* :

Nom* :

Fonction (métier) :

Adresse mail* :

Tél. portable* :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 2

Prénom* :

Nom* :

Fonction (métier) :

Adresse mail* :

Tél. portable* :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PARTICIPANT 3

Prénom* :

Nom* :

Fonction (métier) :

Adresse mail* :

Tél. portable* :

Besoin d'assistance si situation de handicap : Non Oui, nom du participant concerné :

RENSEIGNEMENTS PERSONNE EN CHARGE DU DOSSIER

Prénom* :

Nom* :

Fonction (métier) :

Dir./Resp. de la formation continue

Directeur des soins

Directeur des affaires médicales

Autres :

Adresse mail* :

Tél. portable* :

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ÉTABLISSEMENT

Raison Sociale* :

Numéro de SIRET* :

SERVICE FACTURATION

Cocher si identique à l'adresse du service formation

Prénom* :

Nom* :

Adresse mail* :

Facturation par : L'Établissement Chorus pro N° d'engagement et code service :

SIGNATURE ET CACHETS (BON POUR ACCORD ET ACCEPTATION DE LA CONVENTION ET DES CGV AU VERSO)

Fait à :

le

Fait à :

le

Client

La Relève Santé

*obligatoire

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les modalités de vente des prestations de formation de la société LA RELÈVE. Toute commande implique l'adhésion pleine et entière du client aux présentes CGV.

FORMATIONS INTRA-ÉTABLISSEMENT

Prestations sur mesure pour un groupe de collaborateurs d'un même Client

Validation et Calendrier (INTRA)

- L'accord est formalisé par la signature d'une convention de formation
- La signature de la convention de formation vaut bon de commande et implique l'acceptation des présentes conditions.
- Les dates sont fixées d'un commun accord entre LA RELÈVE et le Client.

Annulation et report (INTRA)

- Toute demande d'annulation ou de report doit être formulée par écrit au moins 20 jours ouvrés (du lundi au vendredi, hors jours fériés) avant le début de la formation.
- En cas d'annulation moins de 20 jours ouvrés avant la date prévue, une indemnité forfaitaire égale à 100 % du montant total est due.
- Toute demande de report intervenant à moins de 20 jours ouvrés est assimilée à une annulation et donne lieu à la facturation de l'indemnité de 100 %.
- Les frais de déplacement ou d'hébergement déjà engagés par LA RELÈVE restent dus par le Client, quel que soit le délai d'annulation.

FORMATIONS INTER-ÉTABLISSEMENT

Sessions regroupant des participants issus de structures différentes

Inscription et annulation (INTER)

- L'inscription est validée à réception du bulletin d'inscription signé. Une convention de formation et une convocation sont adressées avant le démarrage de la formation.
- Annulation par le Client :
 - Plus de 20 jours ouvrés avant le début : sans frais
 - Moins de 20 jours ouvrés avant le début, absence ou abandon : 100 % du montant est dû
- Le Client peut remplacer un participant par un autre profil adapté jusqu'au début de la formation, sous réserve d'en informer LA RELÈVE par écrit.

Tarifs et modalités de paiement (INTER)

Les tarifs par participant sont indiqués dans le programme de formation. Sauf mention contraire :

- Les prix sont exprimés en euros net de taxes
- La facturation est réalisée à l'issue de la formation

Le prix comprend : la participation à la formation, les supports pédagogiques, les pauses (le cas échéant)
Les repas restent à la charge des participants.

DISPOSITIONS COMMUNES

Accessibilité

LA RELÈVE s'engage à étudier toute situation de handicap afin d'adapter les modalités pédagogiques, techniques et organisationnelles. Un contact dédié peut être mobilisé pour accompagner les participants dans leurs démarches.

Modalités de paiement

- Le tarif est défini dans la convention.
- Tout paiement après l'échéance entraîne des pénalités de 1,5 fois le taux d'intérêt légal

Sauf mention contraire :

- la facturation est réalisée à l'issue de la formation
 - le règlement est exigible à réception de la facture, sans escompte
- Le règlement est effectué par virement bancaire.

La facture est adressée par voie électronique et accompagnée des certificats de réalisation.

Nature des indemnités

Les sommes perçues en cas d'annulation ou de report tardif sont des indemnités forfaitaires. Elles ne peuvent être imputées sur le budget de formation du Client ni faire l'objet d'une demande de financement auprès d'un OPCA.

Annulation ou report par LA RELÈVE

LA RELÈVE se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation en cas de force majeure (maladie du formateur, défaillance technique) ou d'effectif insuffisant. Les sommes versées sont alors remboursées ou reportées sur une session ultérieure, sans indemnité supplémentaire.

Sous-traitance

LA RELÈVE se réserve la faculté de confier l'exécution de la formation à des sous-traitants ou formateurs partenaires de son choix, tout en restant garant de la qualité pédagogique.

Propriété intellectuelle et captation

Les supports sont la propriété exclusive de LA RELÈVE. Toute reproduction ou diffusion est interdite. L'enregistrement audio/vidéo des sessions est formellement prohibé.

Données personnelles (RGPD)

Les données sont collectées pour la gestion administrative et pédagogique. Conformément au RGPD, les droits d'accès et de rectification s'exercent via : contact@larelevesante.fr

Clients Particuliers

Le Client finançant lui-même sa formation dispose d'un délai de rétractation de 20 jours ouvrés.

«Se former pour agir,
au cœur des équipes hospitalières.»



Devis sous 48h



01 89 62 59 49



contact@larelevesante.fr